



COMMUNE DE RABASTENS

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2026

Les articles L.1612-35 (IV), L. 2313-1, L.5211-36 du code général des collectivités territoriales prévoient qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif 2026 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues par la Commune pour l'exercice 2026. Il respecte les principes budgétaires : unité, universalité, annualité, équilibre, sincérité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Selon les articles L1612-2, L.1612-8, L.1612-12 et L.1612-13 du code général des collectivités territoriales et suite au renouvellement des assemblées délibérantes, il doit être voté par l'assemblée délibérante au plus tard le 30 avril 2026. Il doit être transmis au représentant de l'État au plus tard le 15 mai 2026.

Par cet acte, l'ordonnateur, Monsieur le Maire, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

La Commune de Rabastens dispose de 2 budgets :

- Le budget principal
- Le budget du CCAS

LE CONTENU DU BUDGET PRIMITIF 2026

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses de fonctionnement

Le prévisionnel des dépenses de fonctionnement correspond à :

- Des charges à caractère général (chapitre 011) : charges afférentes aux fluides, à l'énergie, les divers contrats de maintenance et de prestations de services, les frais de location de matériel, de télécommunication, d'entretien des bâtiments communaux et du matériel, l'achat des matières premières et fournitures
- Des charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) et tient compte de :
 - Créations/évolutions de postes
 - Avancement d'échelons et grades 2026
 - Hausse de la cotisation CNRACL
 - Participation mutuelle de 20 € par adhérents au contrat groupe
- Des autres charges de gestion courante (chapitre 65) : les indemnités des élus, les subventions versées aux associations pour 110 K€, la contribution au SDET, la Federteep,... En 2026 ce chapitre intègre la contribution au service incendie et secours d'un montant de 162 K€, contribution compensée sur la base de 2025 par le biais des attributions de compensation recettes versées par la CAGG
- Des charges financières (chapitre 66) : les intérêts des emprunts et intérêts courus non échus pour 229 k€
- Des charges exceptionnelles (chapitre 67)
- Des atténuations de produits (chapitre 014) : attributions de compensation voirie et en 2026 du prélèvement de 58 K€ au titre de l'article 55 de la loi SRU pour le déficit en logement social

Le prévisionnel des dépenses réelles représente 3 862 560 €

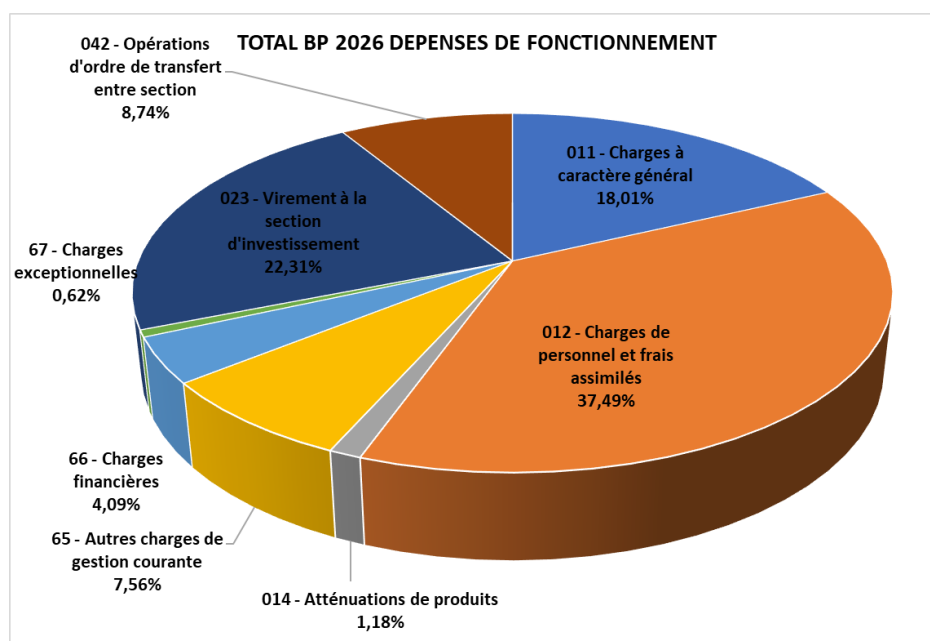
Les dépenses d'ordre sont regroupées dans :

- Le chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre section » constituées des amortissements représentent un prévisionnel de 489 772 €
- Le chapitre 023 « virement de la section d'investissement » pour un montant prévisionnel de 1 249 787 €

Soit un total de dépenses prévisionnelles (réelles et ordre) pour l'exercice 2026 de 5 602 119 €

La répartition par chapitre est la suivante :

CHAPITRE	BP 2025	BP 2026	Évolution entre BP
011 - Charges à caractère général	991 800	1 009 000	2%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 100 000	2 100 000	0%
014 - Atténuations de produits	8 100	66 100	716%
65 - Autres charges de gestion courante	278 506	423 650	52%
66 - Charges financières	236 900	229 000	-3%
67 - Charges exceptionnelles	38 000	34 810	-8%
OPÉRATIONS RÉELLES	3 653 306	3 862 560	6%
023 - Virement à la section d'investissement	1 337 570	1 249 787	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	429 170	489 772	14%
OPÉRATIONS D'ORDRE	1 766 740	1 739 559	-2%
TOTAL DEPENSES	5 420 046	5 602 119	3%



Les recettes de fonctionnement

Les inscriptions en recettes de fonctionnement correspondent aux sommes prévues au titre :

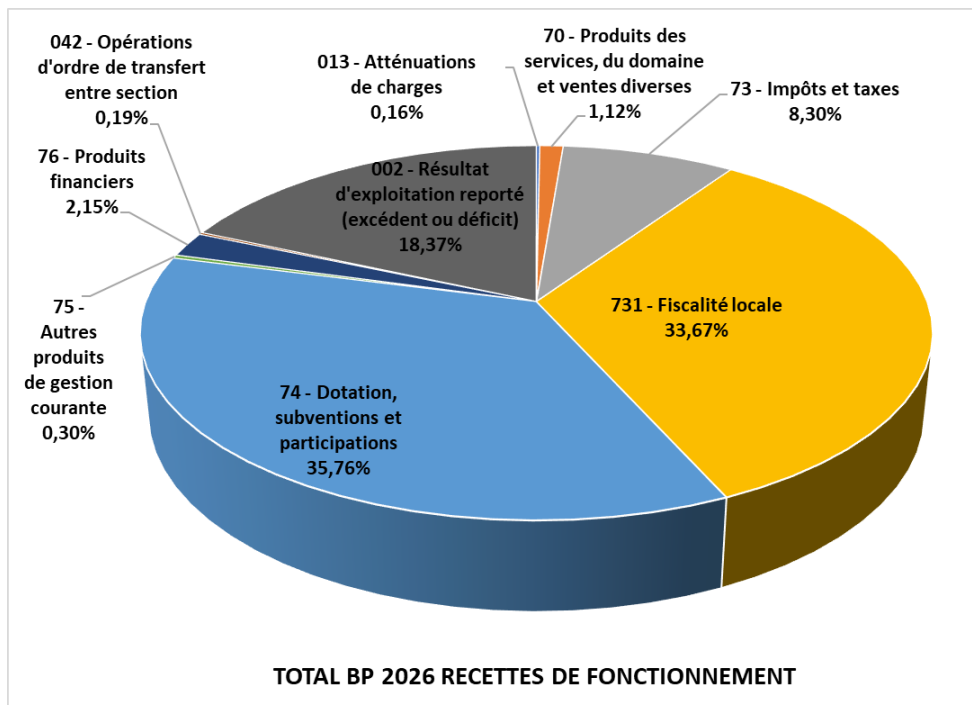
- Des prestations fournies à la population (chapitre 70) : entrées musée, école de musique, produits des concessions de cimetières, redevances terrasses...
- Des impôts et taxes (chapitre 73) : attribution de compensation pour 414 k€, FPIC,
- De la fiscalité locale (chapitre 731) : fiscalité directe TH TFPB TFPNB pour 1 561 k€, droits de mutation pour 150 k€, taxe sur la consommation d'électricité pour 150 k€, droits de place marché plein vent pour 25 k€,
- Des dotations, subventions et participations (chapitre 74) dotation forfaitaire 422 k€, dotation de solidarité rurale 1 235 k€, dotation de péréquation 250 k€, fonds de compensation de TVA, subventions

- Des autres produits de gestions courante (chapitre 75) redevances des concessionnaires...
- Des produits financiers (chapitre 76) dont le fonds de soutien pour remboursement emprunts 106 k€
- Du résultat d'exploitation reporté de l'exercice 2025 pour 1 029 240 €
- Aux opérations d'ordre (chapitre 042 opération de transfert entre section) : amortissement de subventions pour un montant de 10 367 €

Soit un total de recettes prévisionnelles (réelles et ordre) pour l'exercice 2026 de 5 602 119 €

La répartition par chapitres est la suivante :

CHAPITRE	BP 2025	BP 2026	Évolution entre BP
013 - Atténuations de charges	82 000	9 000	-89%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	71 000	62 700	-12%
73 - Impôts et taxes	353 115	464 780	32%
731 - Fiscalité locale	1 854 442	1 885 977	2%
74 - Dotation, subventions et participations	1 878 109	2 003 285	7%
75 - Autres produits de gestion courante	30 883	16 600	-46%
76 - Produits financiers	113 950	120 170	5%
OPÉRATIONS RÉELLES	4 383 499	4 562 512	4%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	7 731	10 367	34%
OPÉRATIONS D'ORDRE	7 731	10 367	34%
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	1 028 816	1 029 240	0%
TOTAL RECETTES	5 420 046	5 602 119	3%



Vue d'ensemble du budget de fonctionnement 2026

CHAPITRE	BP 2025	BP 2026	Évolution entre BP
011 - Charges à caractère général	991 800	1 009 000	2%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 100 000	2 100 000	0%
014 - Atténuations de produits	8 100	66 100	716%
65 - Autres charges de gestion courante	278 506	423 650	52%
66 - Charges financières	236 900	229 000	-3%
67 - Charges exceptionnelles	38 000	34 810	-8%
OPÉRATIONS RÉELLES	3 653 306	3 862 560	6%
023 - Virement à la section d'investissement	1 337 570	1 249 787	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	429 170	489 772	14%
OPÉRATIONS D'ORDRE	1 766 740	1 739 559	-2%
TOTAL DEPENSES	5 420 046	5 602 119	3%
CHAPITRE	BP 2025	BP 2026	Évolution entre BP
013 - Atténuations de charges	82 000	9 000	-89%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	71 000	62 700	-12%
73 - Impôts et taxes	353 115	464 780	32%
731 - Fiscalité locale	1 854 442	1 885 977	2%
74 - Dotation, subventions et participations	1 878 109	2 003 285	7%
75 - Autres produits de gestion courante	30 883	16 600	-46%
76 - Produits financiers	113 950	120 170	5%
OPÉRATIONS RÉELLES	4 383 499	4 562 512	4%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	7 731	10 367	34%
OPÉRATIONS D'ORDRE	7 731	10 367	34%
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	1 028 816	1 029 240	0%
TOTAL RECETTES	5 420 046	5 602 119	3%

Section d'investissement :

Les projets à moyen et long terme de la Commune sont inscrits en section d'investissement.

Les dépenses sont liées aux acquisitions de biens et de matériel durable, de la construction ou de l'aménagement de bâtiments et des travaux d'infrastructure ainsi que du remboursement du capital des emprunts.

Les recettes sont constituées des dotations et subventions, du fonds de compensation de TVA (FCTVA) de l'exercice N-2.

La politique d'investissement de la commune reste en 2026, celle commencée tant sur le plan du patrimoine et des équipements publics que sur celui de l'espace public. Il s'agit de mettre à niveau des infrastructures qui sont aujourd'hui vétustes et qu'il faut restaurer ou mettre à niveau.

En 2026, les projets sont financés par les subventions et l'autofinancement de la commune.

Le prévisionnel des dépenses et des recettes totales d'investissement pour l'exercice 2026 s'élèvent à 5 752 554 €, intégrant les restes à réaliser dépenses de 2025 (RAR) à hauteur de 593 715 € et les restes à réaliser recettes de 2025 (RAR) pour 954 143 €

Les opérations d'investissements sont classées en 4 grandes catégories :

- Le patrimoine
- Les équipements publics
- La voirie et l'espace public
- Les matériels et travaux nécessaires au fonctionnement du service public.

Le BP 2026 prévoit 3 273 583 € de dépenses d'investissements (hors RAR) répartis en 4 grands volets :

- La restauration du patrimoine (Notre-Dame du Bourg, les églises et les chapelles, le musée, la mairie et le patrimoine divers)
- Les équipements publics (stades, piscine, aires de jeux, cimetières et équipements publics divers)
- La voie publique (voirie, plan de circulation, éclairage public, aménagement urbains, végétalisation)
- Les travaux et achats liés aux services de la mairie (Travaux bâtimentaires, matériel roulant, achats services et police municipale)

La répartition pour information est la suivante :

	RESTES A RÉALISER	PROPOSÉ 2026	TOTAL BP 2026
10 - NOTRE DAME DU BOURG	41 279,52	6 900,00	48 179,52
11 - EGLISES	47 707,00	98 494,00	146 201,00
12 - MUSEE		72 780,00	72 780,00
13 - MAIRIE	9 960,00	17 200,00	27 160,00
14 - PATRIMOINE URBAIN	49 999,20	437 720,00	487 719,20
16 - REMPARTS		15 000,00	15 000,00
TOTAL VOLET 1	148 945,72	648 094,00	797 039,72
21 - STADES		209 000,00	209 000,00
22 - PISCINE APCP	168 287,32	1 171 800,00	1 340 087,32
24 - CIMETIERE	600,00	30 000,00	30 600,00
26 - EQUIPEMENTS PUBLICS DIVERS		142 100,00	142 100,00
29 - ERP MISE EN CONFORMITÉ		21 800,00	21 800,00
TOTAL VOLET 2	168 887,32	1 574 700,00	1 743 587,32
31 - VOIRIE	19 872,00	525 950,00	545 822,00
32 - PLAN DE CIRCULATION	7 266,60	-	7 266,60
33 - ECLAIRAGE PUBLIC APCP	77 351,73	80 000,00	157 351,73
34 - AMENAGEMENTS URBAINS	2 200,33	154 650,00	156 850,33
TOTAL VOLET 3	106 690,66	760 600,00	867 290,66
41 - TRAVAUX BATIMENTS MUNICIPAUX	12 480,00	114 200,00	126 680,00
42 - ACHATS SERVICES TECHNIQUES		30 170,00	30 170,00
43 - ACHAT MATERIEL ROULANT		95 000,00	95 000,00
44 - ACHATS ADMINISTRATION	327,90	38 269,00	38 596,90
45 - POLICE MUNICIPALE		12 550,00	12 550,00
46 - VIDEOPROTECTION	12 566,88	-	12 566,88
TOTAL VOLET 4	25 374,78	290 189,00	315 563,78
			3 723 481,48

Sont inscrites également les dépenses concernant :

- Le chapitre 16 : remboursement du capital des emprunts 299 500 €
- Le chapitre 204 : les attributions de compensation pour l'investissement voirie versées à l'Agglomération 70 200 €, ainsi que subvention d'équipement aux personnes de droits privé pour l'accompagnement des particuliers 18 k€, la modification 4 et révision 3 du Plu pour 16,6 k€ et 28k€ pour le PVAP
- Le chapitre 040 pour les opérations d'ordres concernant les dotations aux amortissements des subventions 10 367 €
- 45411 Opérations pour compte de tiers : enregistre les dépenses pour des périls imminents 8 200 €
- Le chapitre 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 1 164 448 €

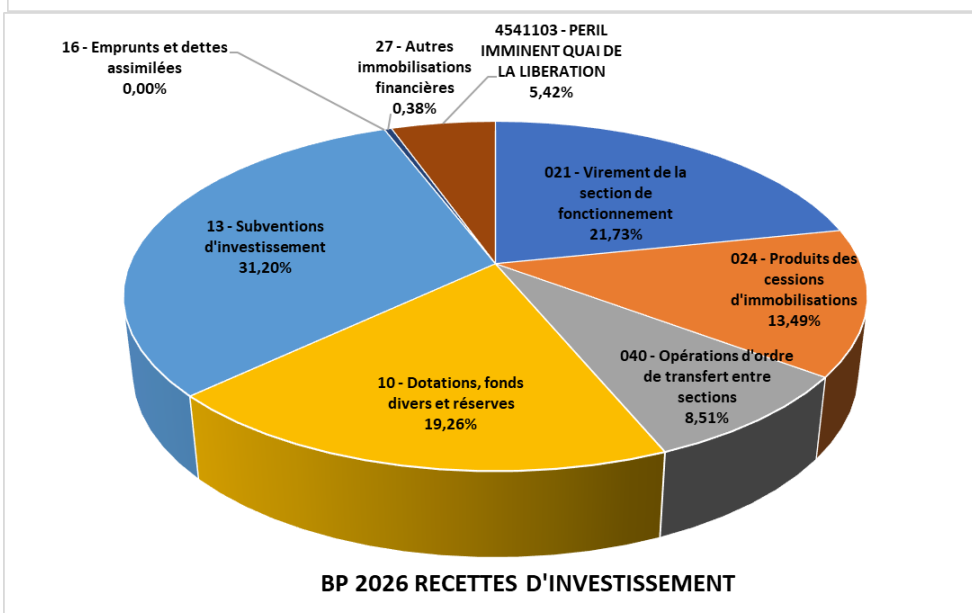
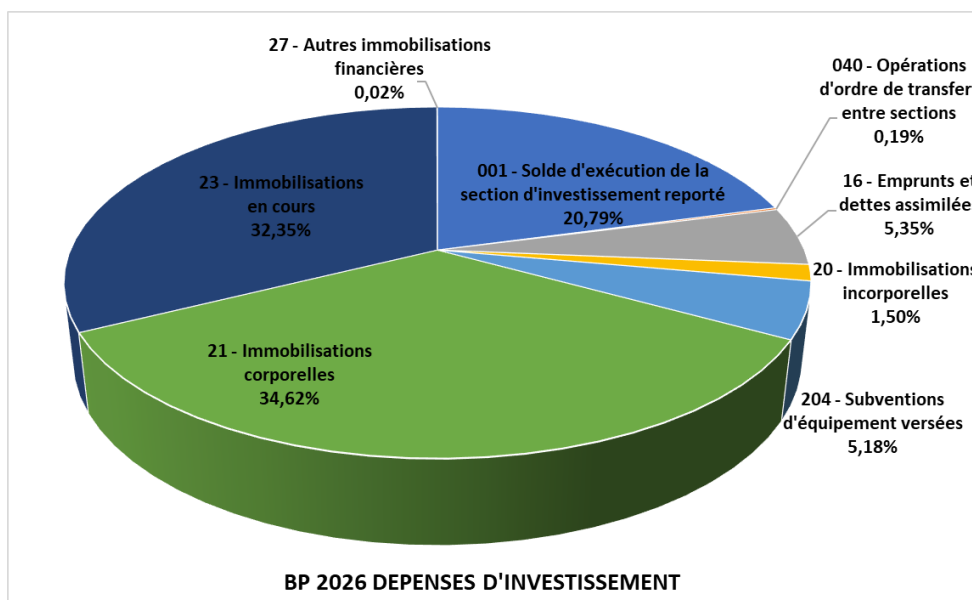
Les recettes inscrites au chapitre 13, correspondent essentiellement au financement de l'Etat, du département, de la Région et au fonds de concours de la CAGG.

Les autres recettes concernent :

- Le chapitre 10 les dotations et fonds divers : les taxes d'aménagement 40 k€, le FCTVA 264 k€, l'affectation de résultat de l'exercice 2025 de 804 019 €,
- Le chapitre 16 : cautions versées pour les badges des équipements sportifs,
- Le chapitre 27 autres immobilisations financières pour le remboursement par le Syndicat AEP anciennement par l'agglomération Gaillac Graulhet d'une partie du capital de deux emprunts soit 21 800€
- Le chapitre 021 : virement de la section de fonctionnement de 1 262 787€
- Le chapitre 024 : pour les cessions d'actifs pour 776 k€
- Le chapitre 040 opérations d'ordre de transfert entre sections pour les dotations aux amortissements de 489 772k€
- 45412 Opérations pour compte de tiers : refacturation des dépenses liées aux périls imminents 312 k€

Le budget 2026 est voté par chapitre et la répartition est la suivante

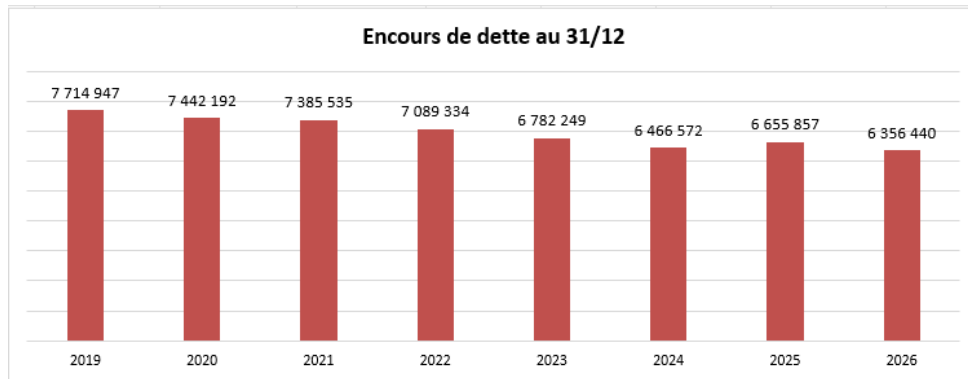
Chapitre	DEPENSES			Chapitre	RECETTES		
	RAR 2025 REPORTÉS SUR 2026	BP 2026	TOTAL BP 2026		RAR 2025 REPORTÉS SUR 2026	BP 2026	TOTAL BP 2026
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 164 448	1 164 448	021 - Virement de la section de fonctionnement		1 249 787	1 249 787
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		10 367	10 367	024 - Produits des cessions d'immobilisations		776 000	776 000
041 - Opérations patrimoniales		-	-	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		489 772	489 772
16 - Emprunts et dettes assimilées		299 500	299 500	10 - Dotations, fonds divers et réserves		1 108 020	1 108 020
20 - Immobilisations incorporelles	40 289	43 920	84 209	13 - Subventions d'investissement	954 143	840 928	1 795 071
204 - Subventions d'équipement versées	77 352	212 800	290 152	16 - Emprunts et dettes assimilées		200	200
21 - Immobilisations corporelles	116 976	1 821 994	1 938 970	27 - Autres immobilisations financières	-	21 800	21 800
23 - Immobilisations en cours	215 282	1 596 350	1 811 632				-
27 - Autres immobilisations financières		1 260	1 260				
4541103 - PERIL IMMINENT QUAI DE LA LIBERATION	143 816	8 200	152 016	4541103 - PERIL IMMINENT QUAI DE LA LIBERATION		311 904	311 904
TOTAL DEPENSES	593 715	5 158 839	5 752 554	TOTAL RECETTES	954 143	4 798 411	5 752 554



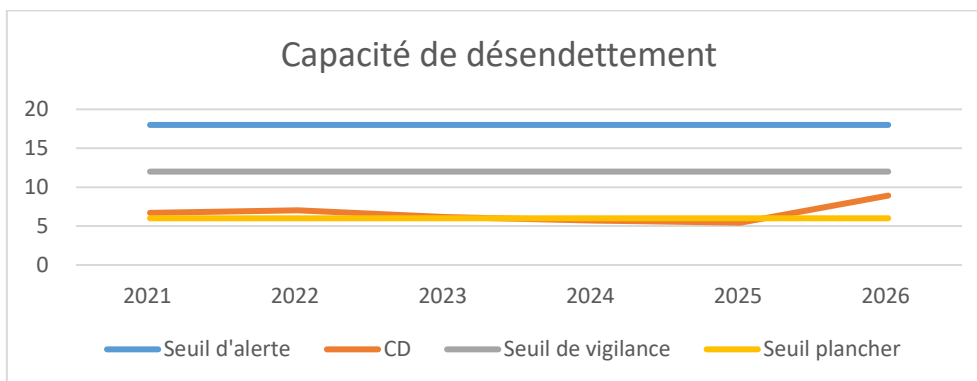
ÉTAT DE LA DETTE :

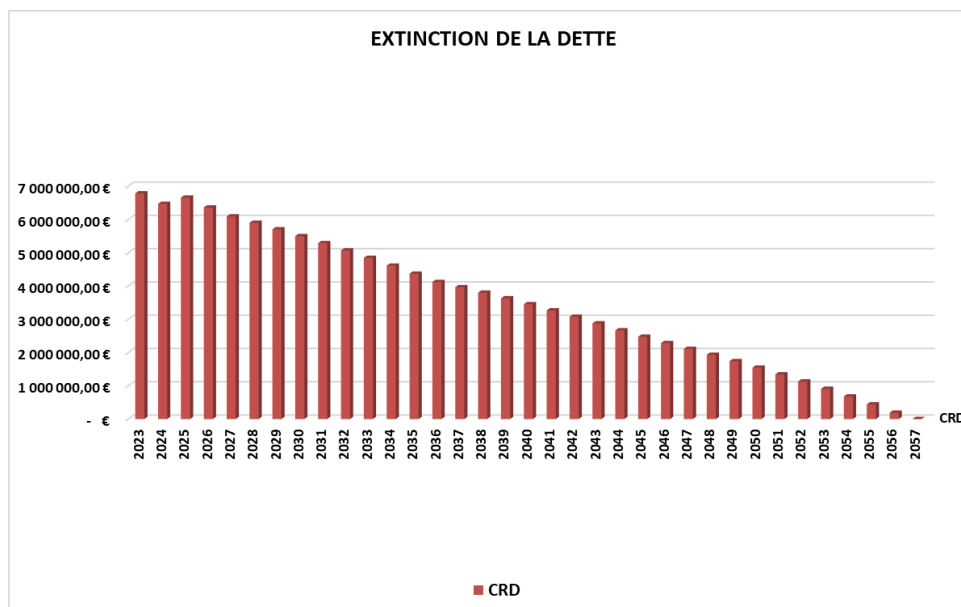
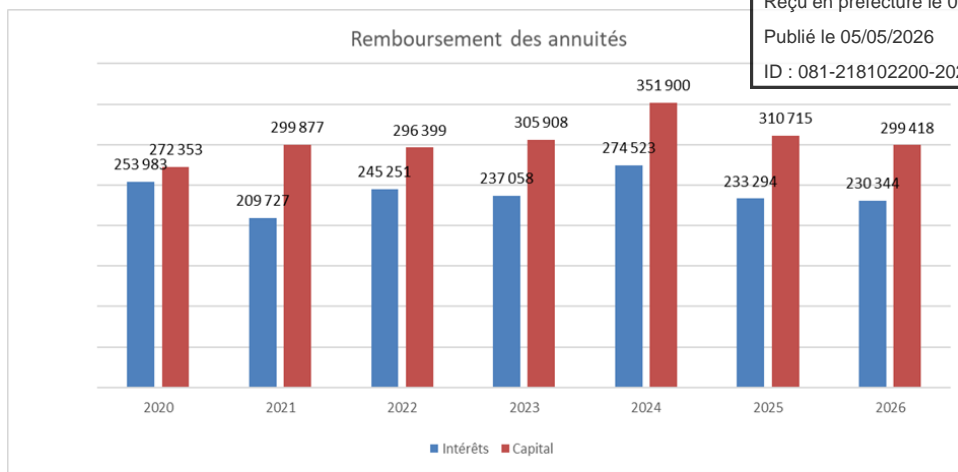
La commune dispose actuellement de six emprunts, l'encours de la dette au 31 décembre 2025 est de 6 655 857 €, soit 1 118 € / habitant (pour 5 953 habitants selon l'INSEE au 1^{er} janvier 2025)

Organisme prêteur	Capital restant dû	% Capital restant dû
CAISSE D'ÉPARGNE MIDI PYRENEES	831 955,45	12,50%
CREDIT AGRICOLE	488 537,27	7,34%
CREDIT AGRICOLE	203 268,37	3,05%
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	2 400 170,95	36,06%
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	2 600 709,72	39,07%
AGGLOMERATION GAILLAC GRAULHET	131 215,55	1,97%
	6 655 857,31	100,00%



Le ratio de désendettement (capital restant dû/épargne brute) est de 5.44 pour Rabastens au 31/12/2025. C'est par ce ratio que l'on mesure la capacité d'une commune à rembourser plus ou moins rapidement l'encours de sa dette grâce à son autofinancement. C'est par ce ratio également que le Gouvernement a décidé de suivre les collectivités dont l'endettement n'est pas maîtrisé, en fixant le seuil critique à 12 ans et le seuil d'alerte à 18 ans.





LES EMPRUNTS GARANTIS

Les emprunts garantis par la ville de Rabastens au 31/12/2025

Catégorie	Montant Contrat	Capital restant dû au 31/12/2025	Annuité garantie au cours de l'exercice		Nombre de contrats
			En capital	En intérêts	
Habitat social	325 996,18	256 990,64	2 882,25	8 537,98	6

COMMUNE DE RABASTENS - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5 953

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	653,23

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	646,65
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	766,42
3	Dépenses d'équipement brut / population	671,91
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 118,36
5	DGF / population	320,36
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	54,55 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	90,94 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	87,67 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	145,92 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	15,63 %